



BOVERNIER

## Murs antibruit bienvenus

Le canton investit près de 2 millions pour atténuer le bruit dû au trafic sur l'axe du Saint-Bernard...24

LE NOUVELLISTE

# Un départ qui laisse un goût de bouchon

**PROVINS** ► Le déplacement de l'embouteillage dans le canton de Lucerne ne plaît pas à tout le monde. Le président de la Chambre d'agriculture Willy Giroud trouve la démarche «inadmissible».



En collaborant avec Bataillard pour la mise en bouteilles, Provins peut gagner des parts de marché. Mais cela ne plaît pas à tout le monde. LE NOUVELLISTE

JEAN-YVES GABBUD

Dès le début de l'année prochaine, les vins de Provins seront mis en bouteilles à Rothenburg, dans le canton de Lucerne. Cette annonce faite mardi a suscité des réactions dans le canton. Notamment du côté de quelques sociétaires qui ont appris la nouvelle en même temps que le grand public. Mais pas seulement.

### «C'est inadmissible»

Willy Giroud, le président de la Chambre valaisanne d'agriculture, ne mâche pas ses mots. «J'estime que c'est inadmissible. Cela fait tout juste une année que le Grand Conseil a accordé un crédit d'investissement de 6,8 millions à Provins pour moderniser ses installations. Maintenant, la coopérative délocalise l'embouteillage et il y a des emplois perdus en Valais. Nous avons à Martigny une structure qui est performante. C'est dommage d'en être arrivé là, même si Provins peut gagner des parts de marché en collaborant avec Bataillard.» Celui qui est aussi député libéral-radical estime que le pouvoir politique ne peut rien faire. «Il n'y a pas de moyens de pression pour éviter ce genre de situation. Mais il faudrait avoir un peu d'éthique et ne pas agir de cette façon.»

Du côté de l'Interprofession de la vigne et du vin (IVV), à laquelle Provins appartient, la

réaction est plus nuancée. «C'est un peu dommage, parce que c'est une marge qui ne reste pas en Valais, mais je comprends qu'il y a une volonté de rationalisation économique. Pour le vigneron, l'essentiel c'est que la maison perdure», commente Eric Germanier, le président de l'IVV. Ce dernier remarque au passage que lors de la révision de la loi sur l'agriculture, il avait été question de n'accorder l'AOC qu'aux vins mis en bouteilles en Valais. La proposition, mise en consultation auprès des milieux concernés, avait été abandonnée en cours de débats. «Je constate que cette perspective s'éloigne.»

### Pas les seuls

Roland Vergères, le directeur de Provins est tout à fait serein après son annonce de mardi. «Nous avions présenté ce projet aux délégués lundi. Ils ont applaudi.» Selon lui, ils ont compris les enjeux économiques de la décision. Pour Roland Vergères, cette nouvelle donne ne change en rien la «valaisannité» des vins de la coopérative. «Ce sont des vins fins qui partent du Valais. C'est comme si un fromage à raclette du Valais AOC était emballé à Zurich. D'ailleurs, aujourd'hui déjà, la majorité des vins valaisans sont mis en bouteilles à l'extérieur du canton.»

## COMMENTAIRE

### Tradition et raison

JEAN-FRANÇOIS FOURNIER  
RÉDACTEUR EN CHEF

Quatre-vingts ans d'histoire et un mariage de raison. Provins, premier producteur national (10%), un quart des vins valaisans, vient donc de signer un double partenariat avec Bataillard, plus grand importateur suisse en mains privées, grossiste adossé à un siècle d'expérience. De quoi émouvoir les amoureux de nos sagas cantonales comme les 4400 coopérateurs de ce porte-flambeau de l'excellence valaisanne. Et, peut-être même, tournebouler les aficionados du fendant et de la dôle, embouteillés désormais à Rothenburg (Lucerne), les spécialités et les cuvées de prestige bénéficiant, elles, d'une nouvelle chaîne de mise sur le site de Sion. De telles nouvelles, de telles synergies, on peut en

découvrir tous les jours sur le fil des agences de presse. C'est la vie de l'économie. Du monde globalisé. Mais en Valais, cela raisonne différemment. Les vignerons pensent à leurs aïeux paternels ou grands-paternels. A des histoires de souffrances, de sacrifices, de passions. A la fierté de «faire du valaisan» sous la marque du plus grand. On est donc ici à une croisée des chemins entre tradition et raison. De facto, Provins économise, se renforce, évite de coûteux investissements. Avait-il les moyens de faire autrement? Pouvait-il seulement s'arc-bouter encore sur ses seules valeurs valaisannes au détriment de paris futurs à gagner? Poser la question, dans l'univers concurrentiel et sans pitié du vin, c'est déjà y répondre.

## CRUCIFIX DANS LES CLASSES

### Pas d'effet suspensif pour l'enseignant de Stalden licencié

L'enseignant de Stalden licencié avec effet immédiat le 8 octobre ne pourra pas reprendre le travail en attendant le jugement sur son recours. Le Conseil d'Etat a refusé hier de lui accorder l'effet suspensif, dans une affaire qui a eu des retombées dans le canton de Lucerne.

Le Conseil d'Etat confirme l'effet immédiat du licenciement prononcé par le Conseil régional. Le Gouvernement valaisan veut privilégier l'intérêt public, communiquait-il hier. Le climat de sérénité dans l'établissement scolaire et l'intérêt des élèves doivent primer.

Le Conseil régional avait invoqué une rupture du rapport de confiance dans sa lettre de licenciement. Pour cette raison l'enseignant «ne saurait poursuivre son activité au sein de l'école de Stalden», écrit l'Exécutif.

L'enseignant résiste. L'enseignant estime que son renvoi est injustifié. Selon lui, il est motivé par son refus de pendre un crucifix dans sa classe. Il l'avait décroché il y a plus d'une année, mais la situation s'est envenimée depuis que l'enseignant a pris la présidence de la section valaisanne de l'Association suisse des libres-penseurs.

L'enseignant avait reçu l'ordre à mi-septembre de remettre le crucifix en place. Il ne s'y est pas plié et à deux reprises il a retrouvé le crucifix pendu au mur en entrant dans sa classe le matin.

Il a été licencié avec effet immédiat le 8 octobre à la veille des vacances. La décision a été approuvée le 13 octobre par le chef du Département cantonal de l'éducation. L'enseignant a fait recours le 15 octobre en demandant l'effet suspensif pour lui permettre de

poursuivre son activité professionnelle durant la procédure.

Polémiques en Suisse. L'affaire de cet enseignant a eu des retombées ailleurs en Suisse. A Triengen (LU), les crucifix ont été remplacés par des croix dans les classes après les réclamations d'un père de famille. Cet allemand libre penseur voulait aller jusqu'au Tribunal fédéral pour faire disparaître complètement tout signe religieux. Il a reçu des menaces de mort et a annoncé vouloir quitter la Suisse.

Hier, les défenseurs lucernois du crucifix sont partis en croisade. Ils ont lancé une pétition pour le maintien de ce symbole religieux dans les lieux publics comme les établissements scolaires sous l'appellation «Le crucifix reste» («Kruzifix bleibt»).

Le texte exige des autorités que les crucifix puissent rester sur les murs des écoles et des bâtiments publics, car «la croix est un symbole important de notre propre histoire, identité, culture et tradition».

PDC et UDC. La pétition émane de politiciens lucernois du PDC, des Jeunes PDC et de l'UDC. Elle est soutenue par les conseillers nationaux Pius Segmüller et Ruedi Lustenberger, tous deux démocrates-chrétiens, et Josef Kunz, démocrate du centre.

«La nouvelle revendication des soi-disant libres-penseurs d'enlever les croix des sommets des montagnes justifie d'autant plus notre pétition», indique leur porte-parole Gerardo Raffa. Il ajoute: «Nous ne pouvons pas attendre les bras croisés qu'on fasse disparaître notre culture judéo-chrétienne.» ATS

## INTERPROFESSION DE LA VIGNE ET DU VIN

### Le directeur sur la touche

Le directeur de l'Interprofession de la vigne et du vin (IVV) Pierre Devanthery a été mis sur la touche. Lorsqu'il est revenu d'un congé maladie à la mi-octobre, pour reprendre une activité à mi-temps, il a reçu un courrier de son employeur lui signifiant qu'il n'avait plus le droit de s'exprimer au nom de l'interprofession et qu'il devait travailler depuis son domicile. Ce qu'il fait depuis. Ce qu'il continuait à faire hier d'ailleurs. Mauvais signe pour lui, un secrétaire général, en la personne de Bertrand Baeriswyl, a été nommé. Le comité de l'IVV s'est réuni d'urgence vendredi dernier, après avoir été convoqué le matin même. Rien n'a filtré de cette séance. Les membres du comité ont accepté de garder la confidentialité sur leurs débats. «L'heure est grave», nous a tout de même déclaré Eric Germanier, président de l'IVV. «Les décisions sont en cours.» JYG

